

**Concours de nouvelles :  
Prix Marguerite de Valois  
- Quatrième édition -**

**Article 1 : objet du concours**

L'organisateur du concours est le **lycée Marguerite de Valois d'Angoulême**. Ce concours a pour but de susciter le goût de l'écriture, de valoriser la créativité des élèves et de rendre hommage à Marguerite de Valois, femme de Lettres, auteur de nouvelles et protectrice des arts. Les dates d'ouverture et de clôture du concours sont les suivantes :

**12 décembre 2014 - 17 avril 2015**

**Article 2 : conditions du concours**

Ce concours individuel est ouvert à tout lycéen et tout collégien de l'Académie de Poitiers. Il est constitué de deux catégories, une catégorie collège et une catégorie lycée et consiste en l'écriture d'une nouvelle. **Le sujet de la nouvelle est libre** mais celle-ci devra impérativement :

- Mettre l'accent sur un personnage féminin aux valeurs humanistes.
- Reprendre à une place indéterminée et en l'intégrant au récit, le passage suivant extrait de *L'Heptaméron* ( Troisième journée, Nouvelle XXI), œuvre de Marguerite de Navarre dite de Valois. Ce passage, imposé par le Comité de rédaction du concours, ne sera ni tronqué, ni modifié :

**« *Je m'étonne de voir comme les jeunes gens perdent leur temps à lire tant de choses inutiles* »**

- Porter un titre.
- Etre inédite et l'auteur s'engage à en être le créateur exclusif (En cas de plagiat, l'auteur devra en assumer seul les conséquences).

**Article 3 : exigences du concours**

Les nouvelles proposées devront se présenter ainsi :

- Format de page A4
- Police de caractère : Times New Roman
- Grandeur de caractère : Corps 12 ou 14
- Des marges sont nécessaires pour faciliter le travail du Comité de

lecture.

- La nouvelle ne pourra pas **excéder 6 pages**.
- Chaque élève ne peut envoyer qu'**une seule nouvelle**.
- Les feuilles seront écrites en recto et numérotées.
- la nouvelle ne comportant **aucun signe d'identification**, sera accompagnée d'une feuille de papier précisant le nom, le prénom, la classe et l'établissement du candidat.
- Les nouvelles seront conservées à la Médiathèque du lycée Marguerite de Valois pour lecture in situ et pourront être diffusées avec l'autorisation de leur auteur.
- **Les élèves s'engagent à lire et respecter les conditions du concours.**

Les nouvelles devront parvenir, en deux exemplaires, au lycée Marguerite de Valois à l'adresse suivante, **le 17 avril 2015** au plus tard.

Concours de nouvelles  
Prix littéraire Marguerite de Valois  
Rue Louise Lériget  
CS 52324  
16023 Angoulême cédex

#### **Article 4 : le Comité de lecture**

Le Comité de lecture, composé de personnels de l'Education nationale (Professeurs, Personnels de Direction...), de libraires, de personnes en lien avec le monde du livre et d'un écrivain se réunira afin de décerner les prix. Le classement des nouvelles sera effectué suivant les critères suivants :

- Respect des conditions du concours
- Choix du sujet et intérêt du récit
- Caractère personnel et travaillé du style. Les élèves participants sont invités à relire attentivement leur texte avant de l'adresser au Comité de lecture afin d'en corriger les fautes de langue (orthographe, conjugaison, syntaxe) éventuelles.

#### **Article 5 : le prix**

Le prix littéraire Marguerite de Valois sera décerné par le jury à la nouvelle distinguée dans chacune des deux catégories ( Collège / Lycée ). Il sera également remis un prix au deuxième et troisième lauréats dans les deux catégories. La proclamation des résultats du concours aura lieu lors de la remise des prix, courant **mai 2015**. Chaque participant sera informé individuellement et tous seront récompensés.